

# CIMES

N°12 JANVIER-MARS 2011

INTERVIEW DE  
CHARLES BEIGBEDER, PRÉSIDENT  
D'ANNECY 2018 - PAGE 2

*Infos*



SKI FRANCE

Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

## D'UN MOT...



### Ouvreurs

La candidature d'Annecy pour les Jeux olympiques d'hiver de 2018 mérite toute notre attention. Plus

qu'une agglomération, c'est l'ensemble de la montagne française, la "marque" France, qui l'emporterait à Durban en juillet ! Les maires des stations de montagne se sont réjouis du nouvel entrepreneuriat déployé depuis quelques mois par les porteurs de la candidature, Charles Beigbeder en tête d'une équipe de champions. Au-delà de la qualité du projet, soulignée lors de la visite du Comité International Olympique, c'est la teneur développement durable du dossier qui nous intéresse. Si besoin était, cela témoigne que la prise en compte des préoccupations environnementales, sociales et économiques n'est pas une vaine règle de bonne gouvernance. C'est la voie ouverte par l'ANMSM avec la Charte du développement durable des stations de montagne en 2007. Puisse la candidature d'Annecy 2018 stimuler la progression des stations de montagne dans cette démarche !

■ Gilbert Blanc-Tailleux  
Président de l'ANMSM

## EN DIRECT

### Viabilité hivernale: un triple enjeu

L'ANMSM a adressé fin décembre à une vingtaine de stations de montagne un questionnaire sur les conditions de mise en œuvre de la viabilité hivernale sur leurs territoires.

Le document - d'une trentaine de questions - porte sur l'organisation du service communal (ou intercommunal) en charge de la viabilité, sur le service du déneigement, les astreintes, le recours à d'éventuelles entreprises privées et les arrêtés de police administrative pris pour assurer cette viabilité.

Cette initiative répond aux préoccupations de certains adhérents exprimées en décembre lors du conseil d'administration de l'ANMSM. Elles étaient relatives à des interdictions d'accès à des stations pour des catégories de véhicules par les préfets dans certains départements.

#### Echange d'expériences

Ce questionnaire n'est sans doute qu'une première action pour mieux appréhender l'importance de la viabilité hivernale dans la gouvernance des stations. Elle représente pour les maires des stations un triple enjeu: économique d'abord. Que ce soit en saison touris-

tique ou hors saison, un territoire ne doit pas être perturbé par des interdictions "excessives" d'accès, même s'il va de soi que de telles mesures sont justifiées quand la sécurité des personnes est en jeu. Technique ensuite: l'organisation du déneigement, les services employés et les matières utilisées (sable, sel, copeaux de bois...) sont des préoccupations fortes pour un élu. La viabilité hivernale, enfin, est aussi un enjeu touristique: dans quelle mesure l'ambiance "blanche" fait-elle partie des attentes des visiteurs ? Plus globalement, comment concilier sécurité des personnes, des transports, et développement touristique ? Ces questions sont cruciales, et en toile de fond, renvoient - comme souvent - à la responsabilité des élus, puisque la gestion du domaine public est une compétence des maires. Les réponses au questionnaire de l'ANMSM - aujourd'hui toutes recueillies - vont permettre de dresser un état des lieux et de développer les échanges de bonnes pratiques entre nos adhérents.

## ■ Il a dit

"La présence ici d'un nombre de tours opérateurs étrangers en forte augmentation marque le retour, déjà constaté cette saison, de la clientèle internationale sur notre territoire" - Frédéric



Lefebvre, Secrétaire d'Etat au tourisme, en janvier lors de sa visite du Salon Grand Ski à Annecy

## ■ La neige sur le petit écran ...



Il y a la neige qui fait la Une des journaux télévisés - et celle qui trouve sa place dans les bulletins météo. Cet hiver, TF1, France 2 et M6 ont régulièrement diffusé la "Météo des Neiges des stations ANMSM-Ski France". Ces bulletins, qui donnent l'occasion de présenter les stations, sont diffusés depuis le 16 décembre sur les trois chaînes et jusqu'au 7 avril sur TF1, qui aura ainsi programmé 17 passages après son journal de 20h. Si les diffusions sur France 2 et M6 étaient prévues jusqu'au 12 mars, elles ont représenté 39 passages sur chacune de ces deux chaînes, qui les proposaient les jeudis, vendredis et samedis avant le journal de 20h. Les chaînes ont également mis en ligne le bulletin détaillé sur leur site Internet.

**✿ Concours** - Dans le cadre de la Biennale du développement durable en montagne (27-29 avril à Chambéry), un concours a été lancé pour imaginer la "station de demain". Architectes, urbanistes, bureaux d'études, cabinets d'ingénierie et étudiants ont été invités à dessiner en terme d'architecture globale "la montagne touristique à horizon 2030". Facteurs à prendre en compte, pour les candidats: le réchauffement climatique, la protection de l'environnement et les nouvelles demandes des Français en matière d'habitat ou de consommation touristique. Les projets seront exposés à la Biennale.

**✿ Etudes** - L'ANMSM est partenaire de deux études mises en œuvre par l'ANENA. La première, confiée à une étudiante en psychologie, porte sur le comportement des 15-25 ans dans la pratique du hors-piste et sa variante la plus extrême, le free-ride. La seconde vise à mettre à jour la base de données Jurisque, qui traite de réglementation et de jurisprudence montagne. Elle est également prise en charge, sur 6 mois, par une étudiante en droit de la montagne.

**✿ Communication** - Le seuil des 100 médias ou partenaires à qui l'ANMSM diffuse quotidiennement les données Neige et touristiques des stations de montagne, a été franchi cet hiver. Bienfaits pour eux ! Parmi ces destinataires, des portails météo, des sites de tourisme, des sites de grands médias et, bien sûr, le portail [www.france-montagnes.com](http://www.france-montagnes.com). Les derniers partenaires intéressés par ces données étaient Montagne TV, Orange, Pages Jaunes, France 3 Bourgogne.

DITES-NOUS...

## "Vers un nouveau modèle, fondé sur les éco-stations"

Président d'Annecy 2018, Charles Beigbeder détaille pour l'ANMSM ses ambitions.

Annecy 2018 est une candidature portée par des sportifs, tournée vers l'avenir, et qui propose des Jeux authentiques et à taille humaine au cœur des montagnes. Annecy 2018 laissera, en outre, un héritage exemplaire. Sur le plan sportif, avec la création, grâce à des infrastructures créées pour les Jeux, d'un pôle d'excellence sportive dédié aux sportifs pour leurs entraînements et leur permettre de concilier haut niveau et études - et ainsi préparer leur reconversion. Sur le plan environnemental: Annecy 2018 propose de faire entrer les sports d'hiver dans la durabilité, avec la création d'un nouveau modèle de développement, fondé sur les éco-stations, ou une meilleure utilisation des ressources en eau, des modes de transport écologiques, etc.



©Marc Muller  
Charles Beigbeder : "Nous avons un dossier porté par de grands champions dotés d'une excellente image et qui incarnent l'envie de tout notre pays d'accueillir les Jeux".

du CIO seront tournés vers la promotion internationale, avec un dossier porté par de grands champions dotés d'une excellente image et qui incarnent l'envie de tout notre pays d'accueillir les Jeux.

### Quelles relations avez-vous ou aurez-vous avec les maires de stations ?

Nous avons tissé des relations étroites et de très grande qualité avec eux. Ils possèdent, dans le domaine des compétitions internationales dans les sports d'hiver et d'été, une expertise reconnue dans le monde entier.

C'est grâce à eux que Savoie Mont Blanc est la première destination mondiale des sports d'hiver. Enfin, ils sont convaincus par le fantastique héritage qu'offriront les Jeux d'Annecy pour toute la région.

### Comment avez-vous prévu de dynamiser la candidature ?

Annecy 2018 entraîne un enthousiasme grandissant. La visite de la Commission d'évaluation (NDLR: en février) a permis au CIO de valider la pertinence et l'efficacité de notre nouveau concept. Sur le plan technique, nous sommes donc extrêmement performants et jouissons maintenant d'une excellente crédibilité. Les mois qui nous séparent de la décision

### Qu'apportez-vous au dossier, issu de votre expérience d'entrepreneur ?

Le goût du défi et l'habitude de manager les équipes sur de grands projets. C'est cette expérience qui nous est utile, alors que les projets de communication internationale deviennent cruciaux. Je suis accompagné par les meilleurs, nous proposons un profil efficace et sommes tous tournés vers la victoire à Durban le 6 juillet.

QUESTION/RÉPONSE SUR...

## DSP : un pouvoir adjudicateur n'est pas forcément tenu de rejeter une offre incomplète

Dans le cadre d'une procédure de passation d'une délégation de service public (DSP), le pouvoir adjudicateur qui se trouve confronté à la présentation d'une offre qui ne contient pas l'ensemble des pièces demandées dans les documents de consultation, n'est pas forcément tenu de la



rejeter. Le Conseil d'Etat, dans un arrêt du 5 janvier 2011 (Société voyages Dupas Lebeda et autres) a précisé que l'autorité déléguée doit analyser si cette offre peut, malgré les pièces manquantes, voir sa conformité au cahier des charges et si les documents absents font obstacles à une comparaison égalitaire en vue de la sélection des candidats admis à négocier.

> Conseil d'Etat, 7ème et 2ème sous-sections réunies, 05/01/2011, 342158

## Valmorel inaugure un hôtel-village HQE

Prévu pour décembre, le village-club, construit par le Club Méditerranée, pourra accueillir 1200 personnes. Le maire des Avanchers-Valmorel, Robert Vorger, décrit le projet

**Qu'avez-vous ressenti lors de l'inauguration ?**  
C'est une grande satisfaction ! Mais le travail continue: après une longue préparation nourrie d'incertitudes, il s'agit de réussir son intégration.

**Pourquoi avoir contracté avec le Club Méditerranée ?**

C'est une longue histoire, mais surtout, nous sommes parvenus à un bon partenariat. Par exemple, nous misons ensemble sur le développement durable; le commune est certifiée Iso 14001 et leur village sera HQE. Nous proposerons là un type d'hébergement haut de gamme et familial, qui manquait à l'offre de Valmorel. Il s'agira d'un vrai produit que nous avons aussi construit avec les remontées mécaniques, dans un esprit gagnant-gagnant. Le Club sera pour Valmorel ce que Valmorel sera pour le Club: une histoire d'amour au service d'une clientèle heureuse de vivre un séjour montagnard.

**Quelle sera la contribution de la commune ?**

Nous viabilisons les terrains, et profitons des travaux de terrassement pour remodeler les pistes: 400 000 m<sup>3</sup> seront déplacés soit 11 stades de France !! Mais l'enjeu est d'enrichir le tissu hôtelier. Le village fonctionnera été et



Robert Vorger : "Ce village va porter aux quatre coins du monde, les valeurs et les atouts de Valmorel à travers la communication du Club"

hiver, des centaines d'emplois sont à la clé. C'est un ballon d'oxygène pour une station qui a besoin de revivre.

**La réhabilitation est, pour vous, essentielle...**

Oui, elle passe par des outils comme les ORIL ou diverses aides, mais surtout, je monte la SEM Valmorel développement qui fédérera la commercialisation de la station. Valmorel est accueillante, mais nous avons un souci de prospection. D'abord connue pour ses classes de neiges, la station a su se développer avec un aménageur unique. Aujourd'hui tout cela s'est étioilé, nous devons, comme d'autres secteurs, réinventer un modèle.

**Qui seront les clients de ce village ?**

Valmorel, c'est un état d'esprit: les 1200 clients du Club viendront de tous horizons pour découvrir la "Famille Valmorel", sa culture, son patrimoine etc.... Nous travaillons à ce qu'une osmose se crée avec la population. Ce village va porter aux quatre coins du monde, les valeurs et les atouts de Valmorel à travers la communication du Club. Je serai très heureux d'accueillir, notamment, des visiteurs du Pays du Soleil levant et qu'ils deviennent nos meilleurs ambassadeurs.

## ON-LINE

**Veille** - Le Congrès Mondial du Tourisme de Neige et de Montagne s'exporte. Organisé jusqu'à présent à Andorre, il se déroulera à Grenoble le 28 et 29 avril. Plate-forme d'échanges, d'information et surtout d'analyse économique, le Congrès - qui vivra sa 7ème édition - réunit chaque année plus de 150 experts et de 300 personnes venus d'une vingtaine de pays.



**Association** - Le sénateur de l'Isère Jean Faure a été élu en janvier à la présidence de Nordique France. A cette occasion, un nouveau bureau a été désigné, comprenant six vices-présidents représentant chacun un massif. Parmi eux, Guy Vaxelaire, maire de La Bresse, qui représente les Vosges. Les autres membres; André Périllat (Alpes du nord), Alain Fardella, maire de La Salle-les-Alpes (Alpes du sud), Jean-Marie Saillard, maire de Villedieu (Jura), Jean-Luc Bousuge, adjoint au maire de Murat (Massif central) et Alain Naudy, maire d'Orlu (Pyrénées).

**Marchés publics** - Depuis cinq ans, le site [www.anmsm.fr](http://www.anmsm.fr) propose aux stations adhérentes l'accès à une plateforme pour diffuser leurs appels d'offres et recevoir des candidatures. En 2010, une soixantaine de stations ont bénéficié de cette facilité. 496 avis publiés - soit 50% de plus qu'en 2009. De même, le site a généré la consultation de 443 dossiers, soit 2/3 de plus qu'en 2009. Enfin, 11.049 dossiers dématérialisés ont été retirés par des entreprises (6011 en 2009, soit +100%). Parmi les "fidèles" du service, Allos, Vars, Courchevel, Bellentre, le Syndicat d'aménagement du Vuache, la Grande Plagne, Bessans et Brides-les-Bains.

## COMMUNICATION

### Famille Plus Montagne en campagne...

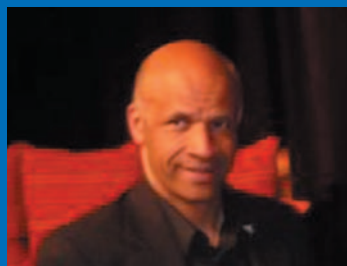
L'ANMSM a souhaité valoriser l'offre commune des 41 stations labellisées Famille Plus Montagne, dans l'esprit de la campagne nationale "Bienfaits pour vous !". C'est pourquoi, elle a organisé, cet hiver, en co-branding avec France Montagnes, une campagne de communication axée sur les femmes "en recherche de solutions pour leurs vacances en famille". But de l'opération: leur faire connaître la capacité des 41 stations labellisées à bien les accueillir! Cette campagne, d'un montant de 40.000 euros HT, cofinancée à 50% par l'ANMSM et les stations Famille Plus Montagne, s'est concentrée sur des sites Internet destinés aux mères de famille ([aufeminin.com](http://aufeminin.com), [doctissimo.com](http://doctissimo.com), info-

**LA MONTAGNE BIENFAITS POUR VOUS !**

bébé, réseau Lagardère) et au grand public sur le départ ([voyages-sncf.com](http://voyages-sncf.com)) et a bénéficié d'un plan média synchronisé. Trois slogans ont été diffusés: "Les vacances en montagne, c'est bébénéfique" pour les plus petits de 18 mois à 3 ans; "Tout ski faut pour vos marmots" pour les mamans et leurs enfants de 3 à 12 ans; puis "Raquette pour tous et tous pour la raclette" à destination des femmes et de leur "tribu" d'adolescents. Chacun de ces slogans apparaissait dans une bannière, assorti d'une phrase choc - "41 stations s'engagent à faciliter vos vacances en famille". En cliquant sur la bannière l'internaute atterrissait sur une page spécialement conçue sur le site de [France-montagnes.com](http://France-montagnes.com).

## TENDANCES

### Marier ski et culture



Expositions photos en altitude, parcours sonores, quizz dans les télécabines, village "nomade"... cet hiver, Serre Chevalier continue son opération "Neiges de culture", lancée l'an dernier qui vise à faire découvrir aux skieurs, via des animations à ciel ouvert, la culture et l'histoire de la vallée. François Badjily, directeur de l'office de tourisme, décrit cette initiative qui vient de vivre sa seconde édition: "Le ski est fondamental chez nous. Les gens viennent pour skier, se dépenser avant tout. Mais pourquoi ne pas les initier, alors qu'ils skient, ou lorsqu'ils prennent les remontées mécaniques ou font une pause, à la culture, aux personnages, aux grandes dates ou aux valeurs de notre territoire ? C'est complémentaire, et on sent que, de plus en plus, les gens apprécient d'être en vacances et d'apprendre".

#### Animations expliquées...

"L'opération répond à des attentes que nous avons ressenties, et aussi aux préceptes d'un développement durable qui amène les gens à poser un autre regard sur leur environnement. Le résultat, ce sont des animations originales, ludiques et faciles d'accès, qui se répartissent sur la station et ne freinent pas la pratique du ski ni ne dévoient le territoire. Il ne faut pas devenir Eurodisney ! Cette saison, par rapport à l'an dernier, nous avons veillé à ce que les activités soient mieux expliquées afin que le skieur ne soit pas laissé seul dans une yourte ou face à un mur de photos. Comme pour apprendre à skier, l'accompagnement dans la découverte de notre territoire nous a semblé indispensable".

## PAROLE D'ADHÉRENT

# Jean-Marie Bogini, maire d'Isola 2000

Adeptes de l'intercommunalité, l'élu mise "avec force" sur le développement durable. Il nous livre son actualité...

#### \* ... de la montagne :

"Je suis optimiste pour elle. On parle de réchauffement, mais ça ne veut pas dire manque de neige: depuis 3 ans, nous avons le meilleur enneigement de France. L'actualité, c'est de faire venir plus de monde dans nos stations. Dans le département, il y a la mer et la montagne. C'est une chance si nous savons l'exploiter. Nous devons inciter les visiteurs venant, été comme hiver, sur le littoral, à passer quelques jours en montagne. Comment ? La politique du conseil général est de faciliter le déplacement par la mise en place du bus à 1 €, notre office de tourisme est commun avec Nice, nous assurons la promotion de la mer et de la montagne, par exemple en Chine, en Russie et aux USA. Il s'agit de créer un réflexe Montagne chez les adeptes du bord de mer".



Jean-Marie Bogini : "Si notre nature est un lieu d'activités, elle est aussi un patrimoine, c'est pourquoi nous veillons à préserver l'environnement, d'autant plus que les clients y sont plus sensibles".

cadre d'une communauté, avec une troisième station, Saint-Dalmas le Sauvage, qui offre des activités de ski de fond, raquette ou de randonnée. Cela nous permet d'attirer une clientèle qui ne skie pas ou privilégie l'après-ski. Dans un cas sur trois, c'est cette population qui décide d'une destination".

\* ... du massif : "L'avenir est aux rapprochements des stations. Nous avons mis en place avec Auron une SEM qui nous permet d'offrir aux skieurs 260 km de pistes, un beau domaine à telle enseigne que le conseil général a investi ces derniers mois 120 millions d'euros à parité dans nos stations, nous aidant notamment, à Isola, à acquérir des enneigeurs. Par ailleurs, nous travaillons dans le

\* ... de la station : "Nous misons avec force sur le développement durable. D'une part, Isola est située dans le parc naturel du Mercantour : la station se doit d'honorer ce label. Nous avons une faune exceptionnelle, avec des cerfs, des loups, etc. C'est une responsabilité. Par ailleurs, nous sommes des montagnards, et si notre nature est un lieu d'activités, elle est aussi un patrimoine. C'est pourquoi nous veillons à préserver l'environnement, d'autant plus que les clients y sont plus sensibles. Une étude est en cours, qui aidera les copropriétés à ravalier leur façade selon un nouveau concept. De même, un architecte planche sur la circulation des piétons, le stationnement des voitures et la conception des toitures avec le développement du photovoltaïque. Il rendra sa copie en septembre".

### A VENIR

■ 06/04 : Bureau de l'ANMSM

■ 08/04 : réunion du groupe de travail Famille Plus Montagne à Lyon

■ 10/05 : Bureau de l'ANMSM

■ 11/05 : conseil d'administration de l'ANMSM

■ 08/06 : en matinée, réunion de massif des Pyrénées à Pau ; après-midi, Comité national de gestion de la marque Famille Plus

■ 29/06 : assemblée générale à Paris



SKI FRANCE

Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

Cimes Infos est édité par l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne - 9 rue de Madrid- 75008 Paris - Tél. : 01 47 42 23 32  
Directrice Générale : Christine Laynard - Comité de rédaction : Jean-Louis Le Bras, Laure Froissart  
Rédaction : Bruno Leprat - Réalisation : Roland Tchertoff  
Email : bienvenue@stationsdemontagne.fr - Site de l'Association : www.anmsm.fr

## Equilibre

**L**e débat sur les rythmes scolaires n'est pas seulement une question... scolaire. Le temps passé à l'école conditionne celui du repos dont dispose l'enfant en fin de semaine et pendant les vacances. L'intérêt des enfants doit guider ce débat qui est éminemment complexe. L'organisation journalière, hebdomadaire et annuelle de l'enseignement a des incidences sur de nombreuses activités et particulièrement sur le tourisme. La fréquentation de nos stations est conditionnée par le calendrier scolaire puisque les français voyagent, le plus souvent, en France et au gré des dates de vacances. C'est pourquoi, à l'occasion d'auditions ou de démarches collectives, j'ai souhaité préciser les contraintes et les défis des stations. C'est tout l'enjeu de la préservation des emplois liés à l'activité touristique afin de favoriser le maintien de la population permanente et des services publics dans nos territoires de montagne. Challenge particulièrement délicat que d'argumenter en faveur de l'intérêt économique au regard du bien-être des enfants !

■ Gilbert Blanc-Tailleur  
Président de l'ANMSM

## Les rythmes scolaires

### EDUCATION

## Rythmes et calendrier scolaires : les maires entre propositions et vigilance...

Lancé il y a un an par le Ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative, la réforme des rythmes scolaires aura probablement des incidences sur le calendrier des vacances. L'ANMSM a pris part à ce débat complexe qui connaîtra sa prochaine étape en juin.

**A** quoi ressemblera le calendrier scolaire 2013-2014 ? Aura-t-il toujours la même structure ? Combien de zones comptera-t-il ? Telles sont certaines des questions, soulevées par la réflexion sur les rythmes scolaires. En juin, le ministre de l'Education nationale, Luc Chatel, à l'origine de la démarche, annoncera des modifications dans l'organisation du temps scolaire. Les premières évolutions, devraient être mises en œuvre progressivement à compter de l'année scolaire 2013-2014.

### Plusieurs rapports

Nombre de rapports réalisés dans différentes enceintes, dont l'Académie des sciences, constatent que l'année scolaire est trop courte et les journées trop longues pour les enfants. La Commission des affaires culturelles et de l'éducation, présidée par Michelle Tabarot, a organisé une mission s'interrogeant sur "quels rythmes pour l'école ?". Dans leur rapport publié en décembre 2010, les députés Xavier Breton et Yves Durand, préconisent notamment l'"interdiction" de la semaine de 4 jours qui implique des journées "délirantes" dans le primaire. A la même époque, le groupe de travail ad hoc, créé au sein du Conseil National du Tourisme (CNT), émet des recommandations. Il s'accorde autour de plusieurs points, dont : la semaine de 4,5 jours et l'organisation des cours du lundi au vendredi, le principe du calendrier triennal "glissant" et la création d'une instance permanente de dialogue sur le sujet.

Fin janvier 2011, au-delà de la complexité du

débat et des nombreuses conséquences des modifications des rythmes scolaires, le rapport d'étape de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires installée par le ministre au mois de juin dernier, constate néanmoins que "la semaine de 4,5 jours n'emporte pas toujours l'adhésion".

### Répercussions "sur l'emploi"

Ce rapport précise qu'"il ne s'agit pas de mettre en concordance calendrier scolaire et calendrier saisonnier du tourisme, mais en tout état de cause de s'interroger par exemple sur les répercussions en termes d'emploi - et de perte d'emploi - d'une modification du zonage".

Devant les enjeux brassés par ces questions, le débat a été suivi par les maires de stations touristiques. "Il en va de la vie des enfants, des familles, des enseignants. Le débat impacte, aussi, fortement les activités des territoires et des entreprises opérant dans la plupart des secteurs de l'économie du pays" explique Jean-Michel Couve, président du groupe d'études sur le tourisme à l'Assemblée nationale.

Consciente de la nécessité de concilier entre intérêt de l'enfant et préservation de l'activité touristique dans les territoires l'ANMSM a apporté sa contribution. Lors d'une audition par les membres de la Conférence nationale, en décembre, elle a défendu des positions "fortes et particulièrement sensibles quant à l'impact sur la fréquentation des stations et sur l'économie touristique de montagne".

### CE QUE PRÉCONISE L'ANMSM

S'agissant du rythme hebdomadaire : en cas d'abandon de la semaine de 4 jours, qui ne fait pas consensus, l'ANMSM souhaite le maintien du week-end plein et entier, qui favorise la fréquentation des lieux touristiques par la clientèle de proximité ou adepte des courts séjours. Concernant l'organisation des petites vacances d'hiver et de printemps : l'ANMSM est opposée à leur réduction,

parfois évoquée en deux zones, L'attachement à une amplitude de quatre semaines pour ces vacances est simple. Cela permet d'assurer la fluidité de la fréquentation et un accueil optimal des vacanciers. Quant aux vacances d'été : l'ANMSM estime que l'instauration du zonage pourrait favoriser une vraie "saison" estivale de deux mois, et non pas limitée de fait au 14 juillet-20 août.

Evoquant l'évaluation de "la faisabilité de l'ensemble des scénarii", les conclusions du rapport d'étape de la Conférence nationale propose d'étudier "toutes les conséquences, qu'elles soient humaines, administratives ou réglementaires". A cet égard, l'ANMSM suggère que l'ensemble des effets économiques et sociaux soient pris en compte lors de cette évaluation.

## "Tout faire pour allonger les périodes saisonnières"

Membre du Conseil national du tourisme (CNT), Jean-Michel Couve, député du Var, préside le Groupe d'études sur le tourisme à l'Assemblée nationale.

### Que vous inspire la réflexion sur le calendrier scolaire ?

Elle a toujours soulevé passions et controverses car elle impacte fortement la santé et le bien être des enfants, la vie familiale, les activités économiques et les capacités des enseignants et services municipaux à assumer leur rôle d'éducation et d'encadrement. En tout état de cause, le bénéfice de nouvelles dispositions en la matière doit, avant tout, revenir à l'enfant, à sa qualité de vie, à son épanouissement et sa capacité à se former, au sens le plus large du terme.

### Quel est votre point de vue d'ancien élu de station littorale ?

Les destinations littorales développent leurs activités touristiques de façon trop



Jean-Michel Couve : "L'hyper-saisonnalité peut, aussi, porter atteinte à la qualité de vie des résidents et à la valorisation des sites et des services".

saisonnaire. Les sur-fréquentations ne sont pas exemptes de contraintes et d'impacts négatifs sur l'environnement. L'hyper-saisonnalité peut, aussi, porter atteinte à la qualité de vie des résidents et à la valorisation des sites et des services. En conséquence, tout ce qui permet un allongement de la période saisonnière et l'émergence d'activités touristiques sur les autres temps de l'année, doit être entrepris.

### Quelles préconisations défendez-vous ?

Sur la semaine, le retour au calendrier de 4,5 jours, incluant le mercredi matin. Sur l'année, l'observation, en général et chaque fois que possible, des séquences 7 semaines d'études / 2 semaines de congés. Sur les vacances d'été, l'élargissement de l'amplitude de la période avec création de 2 ou 3 zonages, entre

fin juin et début septembre. Pour les vacances de Toussaint: allongement d'une semaine de leur durée avec option de zonage; pour celles de Noël: maintien de la même période pour tous. Enfin, lors des vacances de février et de Pâques, je recommande le maintien des dispositions actuelles.

### Entre enjeux touristiques et intérêt de l'enfant...

"Le groupe de travail du CNT consacré aux rythmes scolaires a formulé des propositions qui défendent l'activité du tourisme, un secteur qui réalise 6% du PIB, mais il a, avant tout, tenu compte de la chronobiologie de l'enfant. Ses membres sont aussi des parents, et ils n'auraient pas cautionné n'importe quoi au nom de stricts intérêts professionnels" - Jean-Louis Balandraud, secrétaire général du CNT

## POINT DE VUE

## " L'hôtellerie : acteur clé du tourisme et de l'emploi "

Roland Héguay, président de l'Union des métiers des industries de l'hôtellerie (UMIH), témoigne des positions de son organisation présentées le 22 décembre au ministre de l'Education nationale.

\* "Même si nous ne sommes pas des professionnels de l'éducation et des enfants, nous avons essayé de réfléchir à la question des rythmes scolaires. Elle n'est pas nouvelle, et met aux prises de nombreux intérêts dont nous avons tenu compte : ceux des enfants, bien sûr, des enseignants, des professionnels du tourisme, etc "



Roland Héguay : "Nous avons insisté sur la difficulté représentée par les vacances d'été : de plus en plus, elles se concentrent du 14 juillet au 20 août, ce qui n'est bon ni pour l'économie, la qualité de vie ou l'environnement".

\* "Nous avons été consultés par le ministre à plusieurs

titres. D'abord en qualité d'acteur clé du tourisme - l'hôtellerie, ce sont 300.000 établissements (NDLR: dont 15.000 en stations de montagne); aussi parce que nous formons en alternance des jeunes et sommes de gros fournisseurs d'emplois".

\* "Nous avons insisté sur la difficulté représentée par les vacances d'été : de plus en plus, elles se concentrent du 14 juillet au 20 août, ce qui n'est bon ni pour l'économie,

la qualité de vie ou l'environnement. Nous avons proposé de les étaler du 15 juin au 15 septembre en créant des zones".

\* "Nous croyons au partenariat entre élus et entreprises. Les maires, de montagne en particulier, sont indispensables pour faire avancer les projets mais nous suggérons aussi à nos entrepreneurs de s'impliquer dans la vie publique. Car la base de la richesse d'un territoire, c'est son industrie et nous l'avons rappelé au ministre".

\* "Nous défendons aussi la semaine de 5 jours et, pour les vacances d'hiver, le maintien du calendrier actuel".